

SOFINA

Purpose & Patience

4 mai 2023
après l'Assemblée Générale Ordinaire
Information réglementée

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AGE et AGO 2023

L'Assemblée Générale Extraordinaire (l'« **AGE** ») et l'Assemblée Générale Ordinaire (l'« **AGO** ») de Sofina SA se sont tenues ce jeudi 4 mai 2023 au siège de la Société.

Plus de 50 actionnaires étaient présents et tous les points soumis au vote lors de l'AGE et de l'AGO ont été approuvés à une quasi-unanimité. Au cours de l'AGO, le Conseil d'Administration et le management ont également réaffirmé leur conviction et engagement à l'égard de la stratégie de la Société, qui a été partagée oralement¹.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

INTRODUCTION DU CAPITAL AUTORISÉ

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé l'insertion d'une clause dans les Statuts permettant au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social de la Société dans certaines conditions.

MODIFICATION DE LA DATE STATUTAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé le report de la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire au deuxième jeudi du mois de mai à partir de 2024 pour donner le temps nécessaire à la mise en œuvre d'exigences supplémentaires en matière de conformité pour la préparation du Rapport annuel (en ce compris sa publication dans un format XBRL).

¹ Cette présentation est disponible sur le site internet de la Société :
www.sofinagroup.com/fr/gouvernance/assemblees-generales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

APPROBATION D'UN DIVIDENDE BRUT DE 3,24 EUR PAR ACTION

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes annuels statutaires relatifs à l'exercice social 2022 en ce compris l'affectation du résultat et la distribution d'un dividende brut de 3,24 EUR par action.

Le dividende sera payable par Euroclear contre détachement du coupon n°25 le 16 mai 2023 (« ex-date » : 12 mai 2023 et « record date » : 15 mai 2023).

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le Rapport de rémunération pour l'exercice 2022.

NOMINATION DE TROIS NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

M. Jacques Emsens, M. Robert Peugeot et M. Guy Verhofstadt dont les mandats sont venus à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2023 ont informé la Société qu'ils ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat. Nous remercions M. Jacques Emsens, M. Robert Peugeot et M. Guy Verhofstadt pour leurs contributions significatives en tant que membres du Conseil pendant les nombreuses années où ils ont servi en tant qu'Administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé la nomination de trois nouveaux Administrateurs : M. Leslie Teo et M. Rajeev Vasudeva en tant qu'Administrateurs indépendants pour une période de trois ans et M. Felix Goblet d'Alviella en tant qu'Administrateur pour une période de trois ans.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le renouvellement du mandat de son Commissaire, EY Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par son représentant permanent M. Jean-François Hubin, réviseur d'entreprises, pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026.

ESTIMATION DES FONDS PROPRES PAR ACTION AU 31 MARS 2023 (NON AUDITÉE)

En réponse à des questions soulevées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, la Société a indiqué que les fonds propres par action calculés au 31 mars 2023, dividende et tantièmes exclus, étaient estimés à 274,79 EUR². Ce montant n'a pas été revu par le Commissaire.

2 Sur la base de 33.337.072 actions en circulation. Les participations non cotées des portefeuilles Investissements minoritaires à long terme et Sofina Croissance sont reprises à la juste valeur au 31 décembre 2022 tandis que les participations cotées de ces mêmes portefeuilles sont valorisées au cours de bourse au 31 mars 2023. Les investissements du portefeuille Sofina Fonds Privés sont quant à eux évalués en général sur la base des rapports au 31 décembre 2022, obtenus des Gestionnaires de ces fonds d'investissement. Ces valeurs sont cependant ajustées pour tenir compte des libérations de capital et des distributions survenues depuis la date d'émission du dernier rapport, ainsi que du cours de bourse au 31 mars 2023 des sociétés cotées de leur portefeuille.

DOCUMENTS PRÉSENTÉS LORS DES ASSEMBLÉES

Les documents présentés lors des assemblées, y compris les procès-verbaux des assemblées ainsi que l'enregistrement vidéo de l'AGO seront mis à disposition des actionnaires sur le site internet de la Société³.

Calendrier financier

Ex-date du dividende	12 mai 2023
Record date du dividende	15 mai 2023
Paiement du dividende	16 mai 2023
Newsletter #12	24 juillet 2023
Rapport semestriel 2023	5 septembre 2023
Newsletter #13	Janvier 2024

Profil de la Société

Sofina est une société d'investissement belge, cotée sur Euronext Brussels. La mission de Sofina est d'accompagner des entrepreneurs de premier plan et des familles et les soutenir par l'apport de capital patient et de conseils pour favoriser la croissance durable de leurs entreprises. Les relations et l'alignement sont au cœur de ce que nous faisons. Sofina détient des participations en Europe, en Asie et aux États-Unis dans divers secteurs, avec une attention particulière sur les Biens et services de consommation, la Transformation digitale, l'Éducation ainsi que les Soins de santé et les sciences de la vie. Pour plus d'informations, visitez www.sofinagroup.com

Contact investisseurs et presse

Wauthier de Bassompierre

Tél. : +32 2 551 06 11 – E-mail : info@sofinagroup.com

³ Ces éléments seront disponibles sur le site internet de la Société : www.sofinagroup.com/fr/gouvernance/assemblees-generales